

Virginijus Sinkevičius
Commissaire européen à l'environnement, l'océan et la pêche
Commission européenne
Rue de la Loi, 200
1049 Brussels



À Bruxelles, le 20 mai 2021

Sujet : L'UE doit agir pour sauver les requins-taupes bleus menacés d'extinction

Monsieur le Commissaire Sinkevičius,

En tant que députés européens préoccupés par la santé de nos écosystèmes et de la biodiversité marine, nous vous écrivons pour exprimer notre inquiétude concernant la position de la Commission européenne sur la pêche des requins-taupes bleus (*Isurus oxyrinchus*) de l'Atlantique Nord, une espèce menacée. Plus précisément, en ce qui concerne les négociations de 2021 de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), nous appelons l'Union européenne à s'aligner sur les avis scientifiques et les obligations de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES).

Le comité scientifique de la CICTA demande depuis 2017 d'interdire tous les débarquements de requins-taupes bleus provenant de la population épuisée de l'Atlantique Nord, une action qui a le soutien d'au moins 17 Etats parties de la CICTA. Nous sommes troublés par le fait que la Commission européenne n'a non seulement pas défendu cet avis scientifique urgent, mais encore a servi d'obstacle principal - à l'aide de contre-propositions excessivement indulgentes - à un accord consensuel de la CICTA qui pourrait mettre fin à la surpêche et commencer le long chemin vers la reconstitution des populations. .

L'UE faisait partie des partisans de l'inscription en 2019 du requin-taupe bleu à l'annexe II de la CITES et l'avis du groupe d'examen scientifique de l'UE indiquait que les États membres de l'UE auraient déjà dû cesser toutes les exportations et importations en provenance de l'Atlantique Nord, y compris les débarquements en haute mer. En effet, l'Espagne et le Portugal, qui ont longtemps été responsables de la quasi-totalité des débarquements de requin-taupe bleu dans l'UE, ont introduit une interdiction de capturer et débarquer cette espèce. C'est particulièrement important dans la mesure où l'espèce a une haute valeur commerciale. Nous pensons que ces récents développements éliminent toute excuse pour la Commission de rejeter les avis scientifiques pour

des raisons économiques, et permettent ainsi à l'UE de promouvoir une politique internationale de conservation du requin-taube bleu qui soit en ligne avec la science.

Au-delà de sa grande valeur économique, le requin-taube bleu est une espèce remarquable à la fois pour son importance en tant que prédateur mais aussi pour sa vulnérabilité à la surpêche. Le taux de reproduction exceptionnellement bas de cette espèce rend d'autant plus urgent le respect des avis scientifiques. De trop nombreux juvéniles ont déjà été capturés, rendant ainsi le renouvellement de l'espèce impossible sur le court et moyen terme. Sans une protection décisive de la CICTA à l'échelle de l'Atlantique dans les mois à venir, les requins-taubes bleus de l'Atlantique Nord risquent de connaître un effondrement complet néfaste à la fois pour les pêcheurs et la biodiversité dans son ensemble. Inverser immédiatement le déclin de la population est impératif pour une pêche durable dans le futur et pour la protection des écosystèmes marins.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons d'accorder à la situation du requin-taube bleu une attention particulière et la plus haute priorité. Nous vous demandons instamment de mener une révision de la position de l'UE en vue de la réunion intersessionnelle de la CICTA de juillet, afin de **soutenir une interdiction immédiate sur la rétention des requins-taubes bleus de l'Atlantique Nord, sans exception**, conformément à l'avis des scientifiques de la CICTA et des experts européens de la CITES.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

Caroline Roose, Verts/ALE
Francisco Guerreiro, Verts/ALE
Grace O'Sullivan, Verts/ALE
Alviina ALAMETSÄ, Verts/ALE
François ALFONSI, Verts/ALE
Eric ANDRIEU, S&D
Benoît BITEAU, Verts/ALE
Manuel BOMPARD, GUE/NGL
Damien CARÊME, Verts/ALE
Catherine CHABAUD, Renaissance
Leila CHAIBI, GUE/NGL
Ciaran CUFFE, Verts/ALE
Ignazio CORRAO, Verts/ALE
David CORMAND, Verts/ALE
Rosa D'AMATO, Verts/ALE
Gwendoline DELBOS-CORFIELD, Verts/ALE
Karima DELLI, Verts/ALE
Eleonora EVI, Verts/ALE
Claude GRUFFAT, Verts/ALE
Henrike HAHN, Verts/ALE
Anja HAZEKAMP, GUE/NGL
Yannick JADOT, Verts/ALE

Aurore LALUCQ, S&D
Elżbieta LUKACIJEWSKA, PPE
Marisa MATIAS, GUE/NGL
Predrag Fred MATIĆ, S&D
Sara MATTHIEU, Verts/ALE
Nora MEBAREK, S&D
Karen MELCHIOR, Renaissance
Ville NIINISTÖ, Verts/ALE
Jutta PAULUS, Verts/ALE
Piernicola PEDICINI, Verts/ALE
Manuela RIPA, Verts/ALE
Michèle RIVASI, Verts/ALE
Mounir SATOURI, Verts/ALE
Günther SIDL, S&D
Róża THUN UND HOHENSTEIN, PPE
Marie TOUSSAINT, Verts/ALE
Ernest URTASUN, Verts/ALE
Sarah WIENER, Verts/ALE
Salima YENBOU Verts/ALE